



Consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société Sablières HELMBACHER pour le renouvellement et l'extension de la gravière située sur le territoire des communes de Valf et Niedernai.

Compte-rendu de la réunion publique du 18.08.2025

Sommaire

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Présentation du projet par la Société Sablières Helmbacher
- 3- Présentation du remplacement des pylônes par ES
- 4- Appel à contributions ou questions orales
- 5- Conclusions

1- Ouverture de la réunion

Le commissaire enquêteur accueille les personnes et ouvre la réunion à 18h comme prévu.

Une feuille d'émergence circule. 3 personnes représentent le maître d'ouvrage et porteur du projet, ainsi que 2 autres représentent le bureau d'études (ENCEN) réalisateur du dossier de la consultation et 1 le bureau d'études délégataire (Ginger Burgeap) pour les études hydrogéologiques. 1 personne est présente au nom de l'entreprise distributrice d'électricité (ES Réseaux) pour la partie pylônes à remplacer.

Mme le maire de Niedernai et M. le maire de Valff, accompagné d'une adjointe, sont présents.

Le commissaire enquêteur apporte quelques indications relatives à la loi « Industrie verte » et à l'organisation du recueil de l'avis du public qui en découle. La réunion publique d'ouverture est bien organisée dans les 2 semaines qui suivent l'ouverture de la consultation.

2- Présentation du projet par la Société Sablières Helmbacher

MM. Helmbacher (directeur général) et M. Simon (directeur technique) présentent le projet de demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de la gravière située sur les communes de Valff et Niedernai. Ils ont abordé les aspects économiques (pourquoi renouveler et étendre), ainsi que les aspects environnementaux et d'aménagement liés à la fin de l'activité d'extraction de granulats.

Le document pdf joint apporte toutes les précisions utiles pour que le public comprenne les raisons du projet.

3- Présentation du remplacement des pylônes

M. Dessaignes (Strasbourg Electricité Réseaux – ES) détaille l'opération de remplacement des pylônes 18 et 19, tant dans ses aspects techniques qu'environnementaux.

4- Appel à contributions ou questions orales

A l'invitation du commissaire enquêteur, aucune personne du public présente ne pose de question.

En complément aux 2 présentations, le commissaire enquêteur invite ensuite les représentants des bureaux d'étude à exposer le principe de leurs travaux (collaboration avec le maître d'ouvrage, investigations sur le terrain, réalisation du dossier de consultation). Puis

les maires de Valff et Niedernai apportent le point de vue de leur commune quant à la continuation de l'activité (pour Valff) et la réalisation de l'extension (pour Niedernai).

5- Conclusions

Le commissaire enquêteur signale les prochaines échéances :

- une permanence le 07.10.2025 en mairie de Niedernai,
- la réunion publique de clôture le 30.10.2025 en mairie de Valff (soit dans les 2 dernières semaines de la consultation).

Il invite le public présent à visiter le site Registre dématérialisé de Préambules pour y déposer des contributions. A noter qu'à la date de la réunion, seules des visites et téléchargements de documents avaient été effectués.

Il indique également les obligations post-consultation : PV de synthèse et réponse du maître d'ouvrage, rédaction du rapport final.

Il convient de noter que la nouvelle formule d'expression du public est une consultation parallélisée, c'est-à-dire que le public peut, dès l'origine, consulter le dossier tout en ayant accès à des avis d'instances officielles (avec mémoire en réponse du maître d'ouvrage selon le cas) pendant les 3 mois de la consultation.

Le 25.08.2025

Vu Yvan RENCKLY - Commissaire enquêteur